

Investissement de 3,2 millions de dollars à l'Hôpital Laval

LE MINISTRE PHILIPPE COUILLARD ET LE DÉPUTÉ SAM HAMAD CONFIRMENT QU'UN SECOND HÔPITAL DE QUÉBEC OBTIENT SON TOMOGAPHE PAR ÉMISSION DE POSITRONS

Québec, le 19 janvier 2007 – Après l'Hôtel-Dieu de Québec, l'Hôpital Laval devient le second centre hospitalier de Québec à profiter de la tomographie par émission de positrons (TEP), une technologie de pointe en imagerie médicale. C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, et le député de Louis-Hébert, monsieur Sam Hamad. Une somme de 3,2 millions de dollars sera allouée à l'établissement en vue de l'acquisition et de l'installation de l'équipement nécessaire.

La tomographie par émission de positrons permet, grâce à l'utilisation de substances radioactives, une visualisation extrêmement précise des organes. « L'équipement en question fournit une information qui ne pourrait être recueillie par des méthodes conventionnelles comme la radiologie ou la médecine nucléaire. Ce type d'appareil est notamment utilisé en cardiologie et en pneumologie, deux champs d'expertise de l'Hôpital Laval, ainsi qu'en neurologie et en oncologie. Depuis 2004, notre gouvernement a investi des sommes importantes en vue du déploiement accéléré de cette technologie », a précisé monsieur Couillard.

« Je rappelle que le tomographe par émission de positrons de l'Hôtel-Dieu de Québec a été inauguré en mai dernier. Il avait alors été convenu que cet équipement puisse être mis à la disposition des médecins de l'Hôpital Laval, en attendant que celui-ci puisse faire l'acquisition de son propre appareil. On évalue à 700 le nombre d'examen qui seront pratiqués ici chaque année. C'est pourquoi l'établissement verra son budget annuel de fonctionnement rehaussé de 490 000 \$, en surcroît des sommes prévues pour l'équipement », a expliqué monsieur Hamad.

« À l'échelle du Québec, notre plan gouvernemental de déploiement de la tomographie par émission de positrons prévoit, à terme, la réalisation de quelque 21 000 examens par année. Tous ces développements font du Québec la province la plus avancée au Canada en ce qui concerne l'utilisation de cette technologie », a conclu le ministre Couillard.

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour renseignements : Isabelle Merizzi
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

François Prémont
Attaché politique du député de Louis-Hébert
(418) 528-0483

Joël Clément
Responsable des communications et des relations publiques
Adjoint au directeur général
Hôpital Laval, institut universitaire de cardiologie et de pneumologie
(418) 656-4932